

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 DECEMBRE 2007

PRESENTS: MM. LAPORTE.. CLUZEAU-BON. BERNARD MME BERGEY MM.BOUCHON.
,LAIR MME BROUSTEY. M.GONTHIER. MME SIGNAC

Secrétaire de séance : Mme SIGNAC

Le maire propose l'approbation du procès verbal de la précédente réunion du 27 novembre 2007, aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est adopté.

AUTORISATION D'ENGAGEMENTS DES DEPENSES POUR 2008

Au titre de l'article 15 de la Loi du 5 janvier 1988 et dans l'attente du vote du Budget Primitif 2008, le Conseil Municipal à autorisé le Maire à engager et à mandater en section d'investissement des crédits jusqu'à concurrence du quart des sommes votées l'année précédente.

Ceci a essentiellement pour but de ne pas interrompre les programmes pluriannuels ou de faire face à des dépenses imprévues :

Budget Commune :

OP 71	FOSES ET PONTS	7 500 €
OP 561	VOIRIE	12 500 €
OP 48	ECLAIRAGE PUBLIC	5 000 €
OP 59	BATIMENTS COMMUNAUX	50 000 €

Budget Assainissement

OP 14	MATERIEL D'EXPLOITATION	3 750 €
-------	-------------------------	---------

DEMANDE D'AIDE A LA RECONSTITUTION DE LA FORET

Monsieur Cluzeau-Bon, Adjoint au Maire en charge de la forêt communale informe qu'il y a lieu de procéder à la reconstitution d'une partie des parcelles détruites par la tempête de 1999.

Il s'agit des parcelles désignées ci-dessous pour une superficie de 95 hectares

E 9	1	6 HA 56 CA
D 712	3	10 HA 15 CA
E 8	1	15 HA 58 CA
D 712	3	21 HA 83 CA
D 947	3	2 HA 68 CA
D 1052	3	27 HA 71 CA
D 1051	3	1 HA 81 CA
A 559	1	4 HA 47 CA
A 561	1	2 HA 04 CA
A 564	1	2 HA 73 CA
TOTAL		95 HA 56 CA
E 9	1	2 HA 53 CA <u>biodiversité</u>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19 heures 30

Le Maire,
S. LAPORTE